

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt six, le 28 mai, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Étaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, CICOCELLA Sébastien, SIBUE Jean-Louis, SEMBEL Frédéric, PEREZ Murielle, GUERRERO Elisabeth, GUILLOT Carole, GOUBET Lionel, COICAUD Maude, FANJAT Pierre, METAY Cédric, FRANÇOIS Héloïse,

Date de la convocation : 20 mai 2026

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Désignation délégué commission électorale

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer un conseiller municipal prêt à participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales ;

Le Maire expose qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un membre appelé à siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DÉSIGNE Madame Maude COICAUD, conseillère municipale, pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales ;
- CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 28 mai 2026

Le Maire,
Serge MERCIER

